



Election législative : La date de fin novembre 2018 ne s'impose pas, selon la C 14

Face à la presse ce jeudi à Lomé, la coalition des 14 partis de l'opposition est revenue sur les conclusions des concertations menées mercredi avec la mission de facilitation conduite par les présidents Nana Akufo-Addo du Ghana et Alpha Condé de la Guinée.

A l'issue de ces concertations, il avait été recommandé entre autres par les facilitateurs, que les préparatifs des élections soient pour le moment suspendues, avec le souhait que ces élections (législatives, ndlr) se tiennent tout de même avant fin novembre 2018.

Pour la coalition de l'opposition, cette date de fin novembre ne s'impose pas, mais elle est juste indicative, voire irréaliste. « *La coalition a fait observer d'une part que cette proposition est contradictoire avec la mesure de suspension du processus électoral et d'autre part, la date indicative n'est pas réaliste pour l'organisation d'élections crédibles* », ont indiqué les responsables de la coalition dans une déclaration liminaire.

« (...) *la date proposée nous était étrange. Si c'est un accord on l'aurait enlevé. Ce n'est pas un accord, c'est un communiqué qui n'engage que les facilitateurs. Nous ne sommes*

pas d'accord avec la date du 28 novembre », a précisé Jean Pierre Fabre, leader de l'ANC et chef de file de l'opposition.

La coalition a saisi également pour répondre aux propos du Ministre Gilbert Bawara qui avait souhaité au sortir des échanges avec les facilitateurs, que tous les efforts convergent vers l'organisation et la tenue des élections d'ici fin novembre 2018 comme souhaité par les facilitateurs. *« Si à cette date Bawara veut organiser quelque chose, il va nous retrouver sur son chemin », a en effet déclaré Jean Pierre Fabre.*

La Coordinatrice de la Coalition est également allée dans le même sens. *« Je veux mettre en garde Gilbert Bawara, comme nous l'avions signifié hier aux facilitateurs. Quand ils nous ont dit que la date là est une date tout simplement indicative, nous leur avons dit que nous savons à qui nous avons affaire (...) ; Nous ne voulons plus qu'ils transforment la date indicative en une obligation d'organiser les élections avant fin novembre. Et c'est ce qu'ils essayent de faire déjà », a expliqué Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson.*

« On nous a dit que c'est un consensus qui doit être établi sur les conditions de l'organisation. Il faut que M. Bawara sache que c'est ensemble que nous devons définir les conditions dans lesquelles on va tout reprendre. Qu'il sache que le travail qui se fait en ce moment en clandestinité ne sera pas connu », a-t-elle ajouté.

Il faut rappeler qu'au rang des revendications de l'opposition à l'origine de la crise politique togolaise née depuis août 2017, des réformes constitutionnelles qui prennent en compte la limitation de mandats avec la mention « en aucun cas nul ne peut exercer plus de 2 mandats », le mode de scrutin uninominal majoritaire à 2 tours pour l'élection du président de la République de même que des réformes institutionnelles et électorales.

David